



CROIX-ROUGE CENTRAFRICAINE

croix-rouge française



Termes de références

-EVALUATEUR-

Mission d'évaluation finale du Projet Facilité Nutrition en RCA

| | |
|--|---|
| TITRE DU PROJET : | « Programme intégré de réduction des causes et effets de la malnutrition en faveur des populations vulnérables dans les sous-préfectures de Bambari et Berberati » en République Centrafricaine <u>Approche multisectorielle</u> : nutrition – psychosocial – sécurité alimentaire |
| NOM DE L'ORGANISATION MANDATAIRE | Croix-Rouge française |
| LOCALISATION : | Préfecture de la Ouaka (Bambari) et de la Mambere Kadeï (Berberati) |
| PAYS D'AFFECTATION : | République centrafricaine (RCA) |
| DUREE DE LA MISSION ENVISAGEE : | 27 jours (20 jours d'évaluation terrain et 7 jours de rédaction) |
| DATE DU DEMARRAGE DE LA MISSION SOUHAITEE : | Juillet 2016 (au plus tard le 11 juillet 2016) |

I. Contexte et justification :

Depuis le coup d'Etat de mars 2013 par la coalition « Séléka », la République centrafricaine (RCA) connaît une crise humanitaire majeure, impactant tout le territoire avec de nombreuses personnes déplacées internes et des personnes réfugiées dans les pays avoisinants. Le conflit qui a suivi, opposant les forces Ex-Séléka aux multiples groupes composant les Anti-Balakas, a fortement déstabilisé le pays, menant à des exactions contre les populations civiles, et à des destructions de biens privés et publics. Les conséquences de ces derniers événements viennent amplifier une situation déjà critique en matière d'accès aux services de base pour les populations.

- Sous-préfecture de Bambari (Préfecture de la Ouaka)

Bambari est la troisième ville la plus peuplée de RCA. Située en centre-sud du pays, à 385 km de Bangui, cette région a subi de plein fouet les conséquences du conflit politico-militaire.

- Sous-préfecture de Berberati (Préfecture de la Mambere Kadeï)

Berberati est la seconde ville de la RCA, située à environ 500km à l'ouest de la capitale Bangui. La région autour de Berberati est une zone riche en minerais précieux, dont l'extraction constituait une source d'emplois et de revenus non négligeable pour la population. La préfecture de la Mambéré Kadéï a toutefois été le théâtre d'affrontements violents entre milices Anti-Balakas et populations musulmanes provoquant la fuite d'une majorité de la population musulmane peule vers les pays voisins (Cameroun principalement).

Même si les données chiffrées de l'enquête SMART 2014¹ sont moins alarmantes que celles de la SMART 2012, avec des taux de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) moyens, au niveau national, ne dépassant pas le seuil d'alerte, les deux régions d'intervention du programme font face quant à elles à une situation précaire avec des taux de malnutrition aigüe sévère supérieurs au seuil d'alerte de 2% (2,1% pour la Mambere Kadeï et 2,7% pour la Ouaka). Les taux de malnutrition chronique y sont également très élevés, avec 50,3% pour la Mambere Kadeï et 32,4% pour la Ouaka. Il faut néanmoins rappeler que ces données de 2014 sont à nuancer dans la mesure où cette enquête a été réalisée dans un contexte sécuritaire très fragile, avec une accessibilité très limitée, notamment dans certaines zones touchées par les conflits.

Concernant le seul secteur agricole, la crise économique centrafricaine a complètement dévasté l'économie nationale, ce qui s'est traduit par une forte réduction, de l'ordre de 37 %, du produit intérieur brut (PIB) en 2013 par rapport à 2012. Le secteur agricole, pilier de l'économie nationale, a connu à lui seul une diminution de 46% en 2013. L'année 2014 a connu de sérieuses perturbations en matière de suivi des activités agricoles: l'insécurité permanente sur l'ensemble du territoire, et particulièrement dans la zone de la Ouaka, l'enclavement de zones comme celles de la Mambéré-Kadeï, la rareté des intrants agricoles (semences vivrières, maraichères, outils) ont aggravé une situation alimentaire déjà difficile. Le volume des productions agricoles de 2014 a accusé une baisse de 58 % par rapport à la moyenne nationale pré-crise.

L'évaluation de la sécurité alimentaire en RCA réalisée par le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) en octobre 2014, indique que 59% des ménages de la préfecture consacrent plus de 75% de leurs dépenses à l'achat de nourriture. La situation de la sécurité alimentaire s'est fortement détériorée en un an. En septembre 2015, 50% des ménages étaient en insécurité alimentaire contre 29% en septembre 2014. La région de la Mambere Kadeï enregistre un taux élevé de ménages en insécurité alimentaire sévère et modéré à 73% (EFSA², novembre 2015). Ces données confirment la pertinence de l'approche intégrée nutrition et sécurité alimentaire développée dans ce programme.

Concernant le volet psychosocial, malgré l'absence de données fiables et quantifiables au niveau régional et national, ce projet prend en considération l'impact psychosocial du conflit sur les personnes bénéficiaires et notamment le lien avec la malnutrition. En effet, les hommes, les femmes et les enfants sont affectés différemment par la crise.

On peut citer par exemple des situations où les ménages sont confrontés à l'absence de maris, à la violence des maris sur leur famille liée à l'alcool du fait de la perte de leur statut, à la perte de ressources entraînant des priorisations d'alimentation, etc.

¹ Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions – Suivi et évaluation standardisés des urgences et transitions

² Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence – Enquête réalisée par le Nations-Unies

II. La Croix-Rouge française en république Centrafricaine

La Croix-Rouge française (CRf) est présente en RCA depuis 2004 et œuvre avec la Croix-Rouge centrafricaine (CRCA) à travers une approche santé intégrée à Bambari et Berberati.

Ce programme est situé dans les Sous-Préfectures de Bambari et Berberati où la Croix-Rouge française intervient auprès de 15 Formations Sanitaires (FOSA) dans 15 aires de santé dans le cadre de deux projets en santé :

- un projet de renforcement de l'accès aux soins de santé de base, par l'amélioration du paquet minimum d'activités (PMA) et la diffusion du programme de premiers secours et santé à base communautaire de la Croix-Rouge (PSSBC) ;
- un projet d'amélioration de la santé materno-infantile (SMI).

S'y ajoutent des projets destinés à l'amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement dans la zone de Bambari. Cette approche intégrée associe plusieurs projets fortement basés sur le renforcement des capacités des structures de l'Etat et des communautés pour permettre de maximiser l'impact sur les populations.

Le projet s'appuie également sur les partenaires locaux des services techniques de l'Etat pour assurer les renforcements de capacités des bénéficiaires.

III. Présentation du projet

1. Intitulé : « Programme intégré de réduction des causes et effets de la malnutrition en faveur des populations vulnérables dans les sous-préfectures de Bambari et Berberati »
2. Démarrage : 17 Octobre 2014
3. Durée : 18 mois (+ no-cost extension -> 31 août 2016)
4. Budget : 2 500 000 € - En consortium avec Triangle Génération Humanitaire
5. Objectifs global et spécifique

Objectif général: *Contribuer à la réduction de l'incidence de la malnutrition aigüe par le renforcement des capacités des acteurs de la santé et la restauration d'un niveau acceptable de sécurité alimentaire des ménages vulnérables.*

Objectif spécifique : *Améliorer l'état de santé des femmes et enfants de moins de 5 ans de deux sous-préfectures de la RCA (Berberati et Bambari) en traitant les principales causes et effets de la malnutrition.*

6. Résultats attendus et Activités

Résultat 1. Les capacités des communautés ciblées par le projet sont renforcées en matière de lutte contre la malnutrition (prévention, identification, référencement, suivi).

- o *Activités communautaires de sensibilisation des populations aux pratiques nutritionnelles recommandées, au psychosocial et à l'eau grâce au renforcement des volontaires de la CRCA et référencement des cas de malnutrition vers les FOSA compétentes.*

Résultat 2. Seize (16) FOSA des sous-préfectures de Bambari et Berberati proposent la gratuité des soins aux FEFA (femmes enceintes et femmes allaitantes) et enfants de 0 à 59 mois et développent des activités de prise en charge nutritionnelle thérapeutique de qualité.

- o *Activités de prise en charge gratuite des FEFA et enfants de moins de 5 ans dans les FOSA ciblés*
- o *Activités de renforcement des capacités des FOSA (équipements, formations du personnel)*
- o *Activités de prise en charge nutritionnelle et thérapeutique des FEFA et enfants malnutris aigües modérés (MAM) et sévères (MAS) sans complications*
- o *Activités de prise en charge psychosociale pour les bénéficiaires malnutris (séances d'écoute, groupes de soutien, séances de stimulation du lien mère-enfant)*

Résultat 3. Les capacités productives des populations ciblées dans les aires de santé des FOSA appuyées sont améliorées et leurs moyens d'existence renforcés afin d'augmenter la disponibilité et l'accès alimentaire dans les sous-préfectures de Berberati et Bambari.

- *Activités de renforcement technique, matériel et organisationnel des ménages et des groupements agricoles locaux : dotations en semences, appui aux groupements agricoles, mise en place d'activités génératrices de revenus (moulins à manioc, décortiqueuses à arachides, aires de séchage)*
- *Activités de construction et réhabilitation de forages dans les centres de santé d'intervention avec comités de gestion*

Résultat 4. Les capacités des autorités locales des services déconcentrés de l'état concernés par les activités du projet sont renforcées.

- *Activités d'accompagnement des autorités locales à la mise en œuvre et au suivi des activités mises en place par la création d'un comité de pilotage, la mise en œuvre de formations et l'organisation de missions de supervision communes*

7. Cibles et bénéficiaires

Pour le volet santé/nutrition/psychosocial :

- 41 645 personnes : Les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de 0 à 59 mois des aires de santé ciblées dont :
 - 6 529 Enfants MAG
 - 1 977 Enfants MAS
 - 1 756 Femmes enceintes et allaitantes malnutries

Pour le volet sécurité alimentaire :

- 4000 ménages à Berberati
- 8 groupements agricoles bénéficiaires de semences et de formations

Pour les deux volets :

- 112 volontaires CRCA

8. Partenaires locaux impliqués

La CRf travaille en partenariat direct avec la Croix-Rouge centrafricaine à Bambari et Berberati. A Bambari, le partenaire responsable de la mise en œuvre des activités de sécurité alimentaire est l'ONG Triangle Génération Humanitaire (TGH).

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans un partenariat renforcé et continu avec les autorités sanitaires locales. Cette dimension est facilitée par le fait que le principal partenaire de la CRf est la CRCA, auxiliaire des pouvoirs publics centrafricains, et par le fait que la Croix-Rouge française est présente depuis plus de 10 ans en RCA et travaille en étroite concertation avec les services centraux et déconcentrés de l'Etat. Cette démarche est également renforcée par l'action de TGH et de son partenaire local qui met en œuvre des programmes de sécurité alimentaire dans le pays depuis 2009.

IV. Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

Démarré en octobre 2014, sous un financement de l'Agence Française de Développement pour une durée de 18 mois, ce programme multisectoriel est en cours d'exécution et ce, jusqu'à fin août 2016. Cette évaluation finale vise à mesurer le niveau d'atteinte des objectifs spécifiques et des résultats attendus et à déterminer si certaines activités du projet peuvent être répliquées.

Cette évaluation finale a pour but d'évaluer l'ensemble des activités menées dans le cadre du projet, de façon à examiner, au regard des objectifs fixés du projet :

- leur adaptation et mise en œuvre,
- leur pertinence, cohérence et efficacité,
- leur durabilité et impact potentiel.

Cette évaluation devra ainsi permettre de mesurer les résultats obtenus à la fin des activités menées par le projet en termes d'amélioration des conditions..

L'évaluation devra donc également prendre en compte toutes ces évolutions contextuelles afin d'apprécier les résultats obtenus et leurs impacts à la lumière de la situation du pays.

Objectif(s) spécifique(s) de la mission d'évaluation :

Les objectifs de l'évaluation sont, d'une part, d'apprécier tant qualitativement que quantitativement les actions accomplies sur le terrain et les résultats obtenus au regard des objectifs fixés et, d'autre part, d'élaborer des recommandations sur la logique d'intervention à poursuivre au vu du contexte, des problèmes et besoins, faiblesses et capacités des différentes parties prenantes.

Le projet devra être évalué selon les critères du DAC de l'OCDE : pertinence, couverture, efficacité, efficience, durabilité, impact et cohérence. Des recommandations pour améliorer chacun des critères seront présentées. Un plan d'action correspondant à chaque recommandation sera proposé dans le rapport d'évaluation. L'évaluateur portera une attention particulière sur la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité.

L'évaluation doit en outre donner des réponses aux questions suivantes :

1. Une analyse de **la pertinence et de la cohérence** des activités mises en œuvres par rapport à la stratégie utilisée, aux objectifs du projet, au choix des bénéficiaires et par rapport aux autres acteurs :
 - Les objectifs du projet sont-ils pertinents et adaptés par rapport aux besoins ?
 - Les activités proposées sont-elles cohérentes avec les résultats attendus ?
 - Les indicateurs choisis permettent-ils pertinents pour suivre l'évolution du projet et l'attendre les objectifs ?
 - le projet est-il cohérent avec :
 - o les priorités, politiques nationales et régionales et l'implication des autorités sectorielles ?
 - o la stratégie de la Croix-Rouge centrafricaine,
 - Comment les ressources ont-elles été utilisées lors de la mise en œuvre du projet?
 - Les capacités du projet à définir et mettre en place des approches et méthodologies étaient-elles appropriées au contexte ?
2. Une analyse de **l'efficacité** des activités en termes qualitatifs et quantitatifs :
 - Degré de couverture des activités par rapport aux besoins identifiés initialement et aux besoins avérés,
 - Système de sélection des bénéficiaires,
 - Approche de mise en œuvre des activités du projet suite au contexte changeant en vue de l'atteinte des objectifs,
 - Ressources nécessaires utilisées en temps voulu,
 - Retards et dépassements budgétaires.
3. Une analyse de **l'impact** du projet :
 - Quels sont les effets positifs et négatifs du projet au niveau du secteur, de la région, des communautés, des ménages ?
 - Quels sont les possibles effets positifs et/ou négatifs au-delà du projet ?
 - Dans quelle mesure ce projet devrait-il être étendu à d'autres zones ou d'autres activités ?
 - Les formations et l'implication des différents acteurs peuvent-ils suffire à répliquer et/ou améliorer l'action ?
4. Une analyse de la **durabilité** de l'intervention :
 - Quels sont les facteurs de pérennisation du projet ?
 - Quelles sont les perspectives de prise en charge de la thématique par les institutions compétentes ?
 - Quel est le niveau d'appropriation du projet par les acteurs (population, autorités locales du secteur) ?

Permettant ainsi de :

- ✓ Saisir les réalités opérationnelles et les différentes réalisations du projet : inventorier toutes les réalisations du projet ; déterminer avec des indicateurs mesurables leur niveau d'atteinte

respectif par rapport aux objectifs fixés initialement, notamment ceux identifiés dans le cadre logique ; évaluer le projet suivant les critères classiques de pertinence, cohérence, efficacité, effets et impact, et durabilité/viabilité.

- ✓ Apprécier l'approche : apprécier les méthodes de travail et les stratégies d'approche lors de la mise en œuvre de chaque activité, notamment l'approche communautaire et intégrée, la qualité de collaboration avec les services techniques étatiques tels que l'ACDA, la Direction Régionale du Développement Rural, les Préfectures Sanitaires, les Direction Régionales Sanitaire, le Ministère des Affaires Sociales.
- ✓ Capitaliser les acquis par les bénéficiaires : identifier et analyser les principaux acquis et principales difficultés selon les principales catégories de bénéficiaires
- ✓ Évaluer les performances du projet par rapport aux réalités de son environnement : comprendre la situation du projet par rapport au contexte de la zone d'intervention.
- ✓ Tirer des leçons apprises : tirer des enseignements à caractère opérationnel et général par rapport aux dispositifs du projet mis en place, à la spécificité de l'approche intégrée, et aux instruments utilisés. Analyser particulièrement la plus-value apportée par le mouvement Croix-Rouge sur ce type de projet et les éléments intéressants à capitaliser.
- ✓ Fournir des recommandations : fournir des recommandations opérationnelles et générales, mais réalistes par rapport aux zones d'intervention, considérant la suite de l'intervention.

Des recommandations seront également développés pour la poursuite du projet dans la zone d'intervention en ce qui concerne notamment les stratégies futures à mettre en œuvre.

V. Méthodologie Proposée

Si l'évaluateur est libre de proposer sa propre méthodologie dans son offre technique, il est proposé que l'évaluateur effectue sa mission en quatre temps:

- **Préparation**
 - Prise de connaissance des documents et de la littérature disponible pour permettre une bonne compréhension du projet et du contexte dans lequel se déroule le projet.
 - Circonscription du champ d'évaluation, approbation du plan de travail d'évaluation avec l'équipe de pilotage de l'évaluation sur le terrain.
 - Reconstitution de la logique d'intervention du programme pour fournir à l'évaluateur les données et informations nécessaires à la réalisation du travail d'analyse et de synthèse.
- **Visites de terrain & entretiens approfondis**
 - Entretiens avec la mission CRf en Centrafrique plus particulièrement la coordinatrice du programme, les responsables techniques de chaque volet (nutrition, psychosociale, sécurité alimentaire, eau-assainissement) avec leurs équipes.
 - La Croix Rouge Centrafricaine (CRCA) : Berberati et Bambari
 - Les services techniques étatiques : Berberati et Bambari
 - Un échantillon des villages bénéficiaires devra également être défini en lien avec l'équipe projet (groupements agricoles, ménages vulnérables appuyés par le volet sécurité alimentaire, bénéficiaires des activités nutrition et psychosociales, les volontaires CRCA nutrition et psychosocial).
- **Analyse et évaluation**

Cette étape sera guidée par les données et informations tirées des sources publiées, par l'information interne émanant des parties prenantes, des données et avis recueillis lors des entretiens. L'évaluateur doit développer ses conclusions et recommandations en expliquant dans quelle mesure elles reposent sur les avis, des analyses ou des éléments objectifs et vérifiables.

Lorsque les avis recueillis lors des entretiens et des séances de travail en commun constituent la principale source d'information, l'évaluateur précisera le degré de consensus observé et les procédures appliquées pour vérifier ces avis. Pour tout jugement d'ordre général porté en recourant aux critères d'évaluation, l'évaluateur expliquera l'échelle de valeur utilisée.
- **Restitution**

L'évaluateur organisera une réunion de restitution avec les parties prenantes du projet à Bambari, à Berberati et à Bangui pour discuter de ses premières observations / analyses, ainsi qu'à Paris, au siège de la CRf, dans la mesure du possible.

VI. Déroulement proposé pour cette évaluation

- Lieux de travail : République centrafricaine – Berberati et Bambari.
- Durée : 1 mois
A titre indicatif :
 - Rencontre des principales personnes impliquées sur le projet à Paris : 1 jour
 - Formalités à Bangui : 1 jour
 - Bureau CRf à Berberati : 1 jours (entretiens équipes CRf et réunions avec les services techniques étatiques)
 - Bureau CRf à Bambari : 1 jour (idem)
 - Visites de terrain + réunion de restitution à Berberati : 6 jours (rencontre des représentants des services installés, des bénéficiaires et de toutes personnes utiles)
 - Visites terrain + réunion de restitution à Bambari : 6 jours (idem)
 - Trajets Bangui-Berberati-Bangui : 2 jours
 - Trajets Bangui-Bambari-Bangui : 2 jours
 - Réunion de restitution à Bangui : 0,5 jour
 - Compte-rendu à l'équipe du siège : 1 jour
 - Rédaction du rapport d'évaluation (version provisoire et définitive) : 7 jours
- Date de démarrage
 - La mission d'évaluation débutera au plus tard le 11 juillet 2016

VII. Positionnement de l'évaluateur

La CRf et la CRCA attachent une grande importance à l'évaluation de leurs activités humanitaires envers les bénéficiaires, de par leur préoccupation continue d'améliorer l'efficacité de leurs opérations et l'utilisation judicieuse des fonds alloués. L'évaluateur doit pouvoir apporter une réponse directe et précise à tous les points contenus dans les termes de référence tout en évitant l'usage d'un langage théorique ou académique.

Compte tenu du contexte sécuritaire, et à titre tout à fait exceptionnel, la mission d'évaluation sera placée sous l'autorité du chef de délégation de la CRf pour tous les aspects liés à la sécurité de la mission. Il est ainsi imposé à l'évaluateur d'utiliser les moyens de la CRf pour faciliter la mise en œuvre de cette évaluation finale et garantir à des fins exclusives de garantie de sa sécurité. Ainsi, il sera mis à disposition de l'évaluateur les moyens suivants :

- **Logements** de la CRf à Bangui, Berberati et Bambari ;
- **Bureaux** de la CRf à Bangui, Berberati et Bambari ;
- **Véhicules** CRf ou CRCA pour ses déplacements;

L'évaluateur devra respecter le plan de sureté et sécurité de la CRf en vigueur pendant sa mission.

L'évaluateur travaillera en collaboration avec les personnes suivantes :

- le responsable géographique du siège, considéré comme le responsable de la mission,
- les référents techniques du siège : nutrition/santé, psychosocial, sécurité alimentaire/eau et assainissement,
- les chefs de délégation et de sous-délégations à Bangui, Berberati et Bambari,
- la coordinatrice du programme,
- les équipes techniques et opérationnelles CRf/CRCA à Bambari et Berberati,
- la responsable du suivi et de l'évaluation des programmes en RCA basée à Bangui.

VIII. Profil de l'évaluateur

L'équipe sera composée d'un ou plusieurs évaluateur(s) externe(s) à la Croix-Rouge française. Il appartient à l'évaluateur de proposer son équipe dans son offre technique.

- Capacités de travail en équipe
- Diplomate et patient
- Excellent esprit analytique et de synthèse
- Très bonnes capacités rédactionnelles
- Parfaite maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- Expérience dans le développement local
- Expérience en évaluation et/ou écriture de projet avec une approche multisectorielle intégrée
- Expérience à l'international, la connaissance de la Centrafrique est un plus.

IX. Livrables / Produits attendus

Rapport d'évaluation

Un rapport d'évaluation en version initiale sera soumis par l'évaluateur, au plus tard 1 semaine après son retour de mission. La CRf procédera à une première lecture du rapport initial et apportera ses commentaires que l'évaluateur prendra en compte avant de rendre la version finale de son rapport maximum une semaine après retours/commentaires de la CRf.

Le but du rapport :

- Présenter les conclusions de l'évaluateur en réponse aux questions de l'évaluation figurant dans les termes de références.
- Présenter les recommandations établies à partir de l'analyse et des conclusions de l'évaluateur.

Format du rapport :

Le rapport sera synthétique et permettra de comprendre :

- la finalité et l'objet de l'évaluation,
- les modalités de conception et de conduite de l'évaluation,
- les éléments de preuve obtenus (données collectées),
- les conclusions tirées de ces éléments de preuve,
- les recommandations et les enseignements découlant de ces conclusions.

La structure du rapport final sera composée de la manière suivante :

- a) Une page de couverture mentionnant le nom de l'évaluateur, le titre du rapport, les emblèmes de la Croix Rouge française, de la Croix Rouge Centrafricaine, de l'Agence Française de Développement, les dates de l'évaluation et l'indication que le rapport a été produit à la demande de la Croix Rouge française et sur financement de l'AFD et que l'exposé du rapport reflète strictement les opinions de l'évaluateur.
- b) Une table des matières
- c) Un résumé reprenant les principales conclusions et recommandations (2 pages max)
- d) Un rapport narratif (20 pages environ)
- e) Une conclusion
- f) Un tableau présentant les principales recommandations et des indications pour leur mise en œuvre
- g) Les annexes techniques : elles contiendront les détails techniques de l'évaluation, ainsi que les termes de référence, les modèles de questionnaires, check liste et canevas d'entretiens, éventuels tableaux ou graphiques, les références et autres sources d'informations, la liste des personnes rencontrées.

Le rapport sera rédigé en français et soumis en version informatique. Il sera d'abord soumis en version informatique et remis sous format papier strictement identique à la version finale au plus tard 1 semaine après les retours compilés du terrain et du siège CRf.

X. Documents de référence

- Documents contractuels de projets : Proposition de projet, Cadre logique, Budgets, Rapports intermédiaires (n°1, 2, 3).
- Enquête SMART 2012 et 2014, enquête MICS 2010, EFSA 2015

XI. Procédure de sélection du consultant

Les candidats intéressés devront soumettre une offre technique et financière incluant :

- Le CV du consultant spécifiant la formation initiale, les expériences similaires et une description des travaux réalisés.
- Une proposition technique décrivant la méthodologie proposée, le plan de travail et les concepts d'analyse qui seront mobilisés. L'offre technique ne devra pas dépasser 4 pages.
- Une Offre financière détaillée et libellée en EUROS et faisant apparaître, à minima, les rubriques suivantes (une page) :
 - ✓ Honoraires.
 - ✓ Transports internationaux.
 - ✓ Hébergement (uniquement pour une contribution aux frais de vie et de nourriture dans les locaux de la CRf).
 - ✓ Autres dépenses (frais de visa, assurance, etc.)

Les offres techniques et financières devront être envoyées par e-mail à l'adresse suivante avant **le 24 juin 2016 17h (heure de Paris)**.

- Mme. Fanette Brandalac - Chargée des pays RCA et Cameroun
 - Email : Fanette.Brandalac@croix-rouge.fr
 - Copie : assist2.ac@croix-rouge.fr

Les principaux critères d'évaluation des offres seront :

- La compréhension et l'interprétation des termes de références
- La méthodologie proposée au regard des objectifs à atteindre
- Le coût
- L'expérience du consultant

(Les critères ne sont pas hiérarchisés, liste non exhaustive).

XII. Clauses administratives

Le soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction du pays de référence où est établi le soumissionnaire).

Le prestataire doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle.

Il peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultants envoyés en mission.

Lors l'élaboration de la soumission, le prix indiqué de la prestation doit porter la mention "ferme, global, forfaitaire et définitif".